

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7397 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Mme MOUTI SOUNAD

Date de naissance :

Adresse :

Tél. 0658573246 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age :

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casab

Le : 10/05/2022

Signature de l'adhérent(e) :

091028357



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/5/2022		ee =	250 D D	Docteur MOUSSAID Dr. Dermatologie Vénérologie Bridés, Médecine Esthétique, Lazer 193 Rés. Oum Raouf Bd. Oum Rabia Albancá - 054 56 63 23 03 80

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur.	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE OUM ERRABBI</i>	10/05/72	<i>PHARMACIE OUM ERRABBI</i> Dr Adnane BIDAH 49 Boulevard OUM ERRABBI HAY HASNAH CASABLANCA Tel. 05 22 68 72

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

The diagram shows a 16x16 grid of circles, each containing a number from 1 to 16. The grid is centered at the origin (0,0). The horizontal axis is labeled 'D' to the left and 'G' to the right. The vertical axis is labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom. The grid is filled with the following numbers:

- Row 1: 1, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
- Row 2: 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
- Row 3: 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11
- Row 4: 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
- Row 5: 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13
- Row 6: 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14
- Row 7: 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15
- Row 8: 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16
- Row 9: 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 1
- Row 10: 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 1, 2
- Row 11: 11, 12, 13, 14, 15, 16, 1, 2, 3
- Row 12: 12, 13, 14, 15, 16, 1, 2, 3, 4
- Row 13: 13, 14, 15, 16, 1, 2, 3, 4, 5
- Row 14: 14, 15, 16, 1, 2, 3, 4, 5, 6
- Row 15: 15, 16, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
- Row 16: 16, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession

Docteur Moussaid Latifa

Dermatologie - Vénéréologie
Brûlés, Médecine Esthétique, Laser

Maladies de la peau, des Ongles

Maladies Sexuellement Transmissibles, Chirurgie de
La peau et des Ongles, Allergologie, Cosmétologie, Laser

Diplômée en Médecine Esthétique et en Laser
de la faculté de Médecine de Besançon (France)
Membre de la société Française de dermatologie

Attachée à la Polyclinique CNSS Derb Ghallef

Attachée à la Polyclinique CNSS Bernoussi



الدكتورة لطيفة مساعر

اختصاصية الأمراض الجلدية والتتناسلية

الحرق، التجميل والليزر

أمراض الجلد، الشعر والأظافر، الأمراض التناسلية

جراحة الجلد والأظافر

أمراض الحساسية، التجميل، الليزر

حاصلة على دبلوم التجميل والليزر من جامعة بيزانسون (فرنسا)

عضوة الجمعية الفرنسية لطب الجلد

ملحقة بمصحة الضمان الاجتماعي درب غلف

ملحقة بمصحة الضمان الاجتماعي البرنوسي

Casablanca, le : 10/12/08

PHARMACIE OUM RABII	Dr. Adnane BIDAH		
49, Boulevard Oum Rabii, Casablanca - Tel: 05 22 93 72 - Fax: 05 22 90 12 60			
20. 40	2] my nose de dry	S.V	40,40
49. 30	3] mycater green	S.V	43,50
20. 10	2x10 - hiteel	PHAR	43,50
20. 10	prep'	S.V	43,50
-	Atopic eczema		
-	cloniderce - 2cls		
20.10	/ ps de mains		

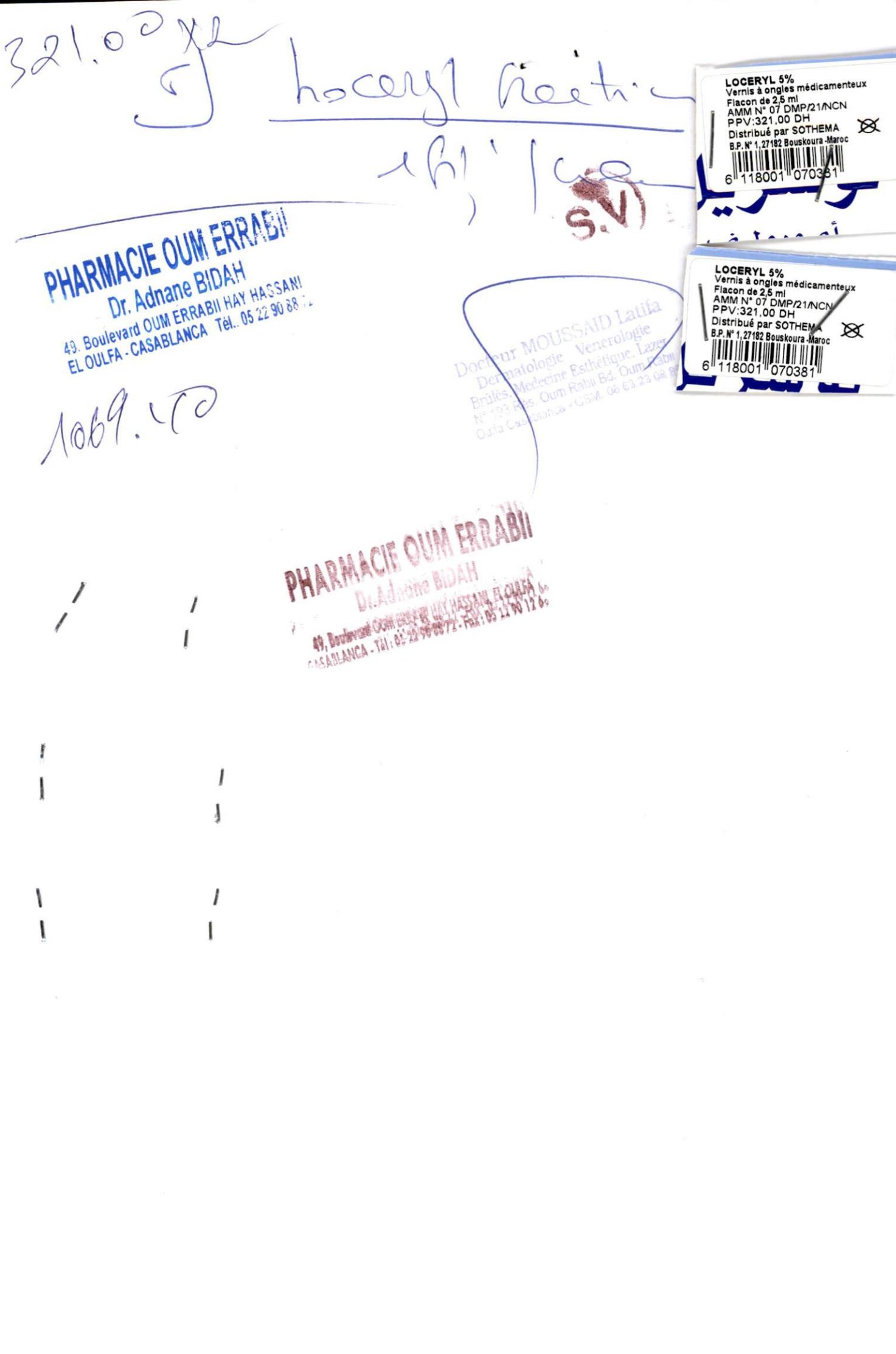
Docteur MOUSSAID Latifa
Dermatologie - Vénérologie
Brûlés, Médecine Esthétique, Laser
Oum Rabii Bd. Oum Rabii 1013 Casablanca

رقم 193، إقامة أم الربيع، شارع أم الربيع، شقة 15 (بجانب ليديك الألفة) الدار البيضاء، الهاتف : 06 63 23 08 80 05 22 93 11 34 المحمول : 06 63 23 08 80

N° 193, Résidence Oum Rabii, Bd. Oum Rabii, Appt.15 (A coté de la lydec Oulfa) Casablanca

Tél.: 05 22 93 11 34 - GSM : 06 63 23 08 80 - E-mail : latimoussaid@hotmail.com

I.F : 40415419 - Patente : 36019538 - ICE : 002134416000020 - INP : 091028357





صيدلية أم الربيع

PHARMACIE OUM ERRABii

49 Bd Oued Oum Errabii

Hay Hassani Casablanca

Tél. 022.90.88.72

FACTURE N° 008517

V/C N° :

Client :

Mouti Soueb 14/07/2015 / 22
Casablanca, le :

Quantité	DESIGNATION	P.U.	TOTAL
2	Cardi My	27.00	54.00

PHARMACIE OUM ERRABII

Dr. Adnene BOUAH

49 Boulevard OUM ERRABII - HAY HASSANI - CASABLANCA
Téléphone : 022.90.88.72 - Fax : 022.90.88.72